

Covid-19 : la Région Île-de-France lance un plan d'urgence pour les entreprises



Pour aider les entreprises franciliennes à affronter la crise due au Covid-19, la Région Île-de-France, associée à l'État et Bpifrance, a pris 10 mesures importantes.

Une cellule de conseillers dédiés à la Région Île-de-France répond à vos questions concernant les démarches à accomplir.

Retrouvez le détail des mesures et les informations pratiques dans **la brochure « Covid-19 : réponses aux questions des entreprises franciliennes »** dans la partie "Documents" à droite.

Documents

[Brochure « Covid-19 : réponses aux questions des entreprises franciliennes »](#)

Liens utiles

<https://www.iledefrance.fr/covid-19-la-region-ile-de-france-lance-un-plan-durgen...>

Contact

Région Ile-de-France

01 53 85 53 85

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h